

**LISTE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2023**

- **Délibération n° 1 – Convention de cofinancement ANCT**

Suite à la présentation d'un conventionnement avec l'ANCT, le conseil municipal a décidé de ne pas donner suite à cette proposition de signer une convention pour la réalisation d'un plan guide de revitalisation du centre-bourg en vue d'intégrer l'ORT des Petites Villes de Demain de Mellois en Poitou.

- **Délibération n° 2 – Vente des ateliers municipaux, chemin de la Vée**

Le conseil municipal décide de céder les parcelles AE 6, 134, 169, 171 et AT 502, situées chemin de la Vée, à M. ARCHAIMBAULT Daniel, aux conditions définies dans la délibération du 14 décembre 2022 soit 230 000 €, charge Maître FRAYSSE, notaire à Celles-sur-Belle, de la rédaction de l'acte de vente et autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette vente.

- **Délibération n° 3 – Tarifs objets Abbaye Royale**

Le conseil municipal revoit les tarifs de vente de certains objets et fixe des tarifs pour les nouveaux produits qui seront mis en vente.

- **Délibération n° 4 – Diverses ventes matériel**

Le conseil municipal fixe les tarifs de vente de divers matériels qui ne sont plus utilisés : un camion Ford Transit, une tonne à eau 2 000 l et des toilettes sèches.

- **Délibération n° 5 – Accord-cadre de maîtrise d'œuvre pour le diagnostic et la restauration de l'Abbaye Royale et de l'abbatiale de Celles-sur-Belle**

Le conseil municipal autorise le lancement d'un accord-cadre de maîtrise d'œuvre pour une mission de restauration de l'Abbaye Royale et de l'abbatiale de Celles-sur-Belle et charge Mme le Maire de solliciter des subventions auprès de la DRAC et du Département.

- **Délibération n° 6 – Avenants au marché de la médiathèque-ludothèque**

Le conseil municipal autorise la conclusion d'avenants aux marchés des lots 3 « charpente bois », 7 « menuiseries » et 8 « cloisons, plafonds ».

- **Délibération n° 7 – Attribution des marchés livres/dvd de la médiathèque-ludothèque**

Le conseil municipal décide d'attribuer les marchés aux sociétés suivantes :

- lots 1, 2 et 3, à la librairie Mollat de Bordeaux (33),
- lot 4 à Book In Diffusion de Verson (14),
- lot 5 à Collectivité Vidéo Services de Montreuil (93).

- **Délibération n° 8 – Organigramme des services municipaux au 1^{er} juin 2023**

Le conseil municipal valide le nouvel organigramme des services à compter du 1^{er} juin 2023.

- **Délibération n° 9 – Autorisations spéciales d'absences**

Après avis du comité technique social du CDG79, le conseil municipal adopte les modalités d'attribution et d'organisation des autorisations spéciales d'absence.

- **Délibération n° 10 – Création d'un poste en raison d'un départ en retraite**

Le conseil municipal décide de créer un emploi permanent à temps plein, à compter du 1^{er} août 2023, sur les trois grades (adjoint administratif, adjoint administratif principal 2^e classe, adjoint administratif principal 1^{ère} classe), en raison du départ à la retraite d'un agent du service ressources humaines à la fin de l'année.